

Préparation des expéditions - Initial -

ADR 1.3

PROGRAMME DE LA FORMATION (ADR-I132-P) 2 jours | 14h00 | Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Personnel en charge de la préparation des expéditions (emballage, documentation, chargement/déchargement)
- Savoir lire et écrire le français

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Répondre à l'obligation réglementaire du chapitre §1.3 de l'ADR
- Acquérir les connaissances de base liées au transport des Marchandises Dangereuses par route
- Identifier les dangers et les risques associés aux marchandises dangereuses
- Suivre les règles pour emballer, marquer, étiqueter, charger/décharger des Marchandises Dangereuses
- Compléter les documents de transport

PÉDAGOGIE

- Pédagogie active s'appuyant sur la manipulation de la réglementation
- Livret stagiaire individuel
- Mise à disposition de l'ADR et de l'Arrêté TMD en vigueur
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs

VALIDATION DES ACQUIS

Test final de contrôle des connaissances acquises – QCM.

ACCESSIBILITÉ

ENCADREMENT

Stage animé par un formateur APTH-BVT qualifié.

FIN DE FORMATION

Remise d'un certificat de réalisation de Formation ADR 1.3.

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

APTH-BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : info.handicap@apave.com

Préparation des expéditions - Initial -

ADR 1.3

PROGRAMME	
JOUR 1 – (7h)	
ACCUEIL	Présentation du programme, tour de table.
CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE	• Les différentes réglementations • Présentation et structure de l'ADR. • Responsabilités des différents intervenants • Les obligations de formation • Le conseiller à la sécurité
CLASSIFICATION, IDENTIFICATION DES MARCHANDISES DANGEREUSES	• Dangers et risques liées aux matières • Classification des marchandises dangereuses. • Identification des marchandises dangereuses. • La Fiche de données de sécurité. • La sûreté
SIGNALISATION DU DANGER	• CLP / ADR • Marquage / Étiquetage des emballages • Marquage Quantités exceptées et Quantités Limitées
CHARGEMENT DÉCHARGEMENT MANUTENTION	• Règles de chargement en commun • Calage, arrimage • Précautions de déchargement • Se protéger (Protection collective et individuelle) • Réagir en cas d'incident ou d'accident
ÉVALUATION ACQUISITION DES CONNAISSANCES	QCM.
JOUR 2 – (7h)	
PRÉPARATION DE L'EXPÉDITION (EMBALLAGE)	• La liste des marchandises dangereuses (Tableau A) • Définition des emballages • Exemptions selon le conditionnement (Quantités exceptées et limitées) • Instructions d'emballage • Agrément d'emballage • Marquage et étiquetage des emballages • Suremballages
PRÉPARATION DE L'EXPÉDITION (DOCUMENTATION)	• Le document de transport • Les documents de bord • Les consignes écrites
PRÉPARATION DE L'EXPÉDITION (TRANSPORT)	• Équipements à bord du véhicule • Signalisation du véhicule (panneau orange, plaques étiquettes) • Circulation / tunnels • Exemption selon les quantités transportées (chapitre 1.1.3.6)
ÉVALUATION FINALE	Évaluation des acquis (QCM).
SATISFACTION	Synthèse et évaluation du stage.
FIN DE LA FORMATION	